

PRÉFET(E) DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

DIRECCTE
Bourgogne-Franche-
Comté

Madame la préfète

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Affaire suivie par :
Fabienne Bailly
Sophie Pujole
Courriel :

fabienne.bailly@direccte.gouv.fr
sophie.pujole@direccte.gouv.fr

Téléphone. : 03/80/76/29/20
et 03/80/76/29/46

Date :

Objet : Election syndicale dans les TPE en 2016 - pour informer sur cette élection, des outils de communication peuvent vous aider à bien en faire connaître les enjeux -

Mesdames et Messieurs les Maires,

Les élections professionnelles-TPE-2016 qui auront lieu du 28 novembre au 12 décembre prochain, vont inscrire durablement la démocratie sociale, au cœur de notre vie politique.

En effet, le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social met en œuvre un scrutin national, auprès des salariés(es) des Très Petites Entreprises (TPE, entreprises de moins de 11 salariés) et des employés (es) à domicile afin qu'ils élisent leurs représentants.

Grâce à ce scrutin 2016, les électeurs peuvent choisir de donner plus d'audience à un syndicat au vu de son programme, notamment dans l'élaboration des conventions collectives, dans la participation à la gestion d'organismes (sécurité sociale, assurance chômage ou organismes paritaires) et dans les discussions avec l'Etat sur les grandes réformes sociales.

L'enjeu est d'autant plus important que les salariés(es) des TPE et les employés (es) à domicile sont mal représentés (es) pour la défense de leurs droits sociaux. En effet, compte tenu des seuils sociaux en vigueur, ils ne disposent pas d'instances représentatives au sein des entreprises qui les emploient.

Donner à ces salariés (es) les moyens de s'exprimer leur permettra également de participer à la désignation :

- des syndicats qui siègeront, dès juillet 2017, dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles qui leur apporteront des conseils sur les conditions de travail ;
- des conseillers prud'hommes compétents pour régler les litiges individuels entre employeur et salarié (e).

Pour cette seconde édition, il est important de mobiliser les électeurs sur les enjeux de ce scrutin, chacun ayant déjà reçu un courrier d'information.

Les maires, en tant que symbole même de la démocratie, ont un rôle important à jouer. Un manque d'information de nos concitoyens(es) pourrait avoir des conséquences sur le taux de participation et affaiblir la démocratie sociale.

Aussi, je vous suggère de diffuser, auprès du plus grand nombre de nos concitoyens(es) les outils de communication concernant ce scrutin, via les différents supports municipaux existants.

Ainsi, les sites internet des mairies pourraient relayer le site dédié « election-tpe.travail.gouv.fr ». Selon vos disponibilités un ordinateur permettant d'accéder au site election-tpe.travail.gouv.fr, pourrait être mis à disposition du public pour qu'il puisse se renseigner ou pour qu'il puisse voter. Les journaux municipaux ainsi que l'affichage public électronique seraient aussi un excellent vecteur de communication auprès des publics concernés.

Pour cela, les services de la DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté mettent à votre disposition affiches, dépliants dossiers d'informations, messages audio et vidéo, qui répondent aux principales questions que se posent les électeurs (trices).

Vous trouverez ci-joint à ce courrier quelques documents utiles à votre communication mais vous pourrez aussi télécharger tous les outils de communication depuis le site internet de DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté : <http://bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr/Election-TPE-un-kit-de-communication-a-telecharger>

Par ailleurs, je vous demande d'examiner avec bienveillance, les demandes d'acteurs comme les organisations syndicales de salariés(es), afin qu'ils puissent organiser dans vos locaux des réunions d'information sur ces élections.

Je vous remercie pour votre implication et votre rôle dans ce scrutin promouvant ainsi l'essor de la démocratie sociale.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée. *et bien cordiale .*

